

Tunis, le 26 mai 2025

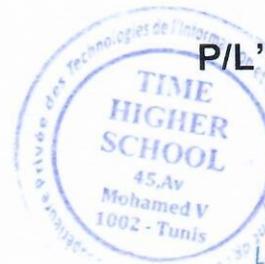
Note d'information

Objet : Capitalisation des crédits en classes de licences

Les étudiants des classes de licences ayant des crédits non capitalisés au titre de leurs 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} Années, sont tenus, **obligatoirement**, de valider leurs crédits lors de la session de contrôle qui se déroulera à partir du lundi 16 juin 2025 conformément aux plannings des épreuves qui les concernent et qui seront affichés ultérieurement.

A cet effet, ils sont appelés à présenter une demande au Service des Examens selon le formulaire ci-rattaché(*) **au plus tard le lundi 9 juin 2025.**

(*) Ce formulaire est disponible au Service des Examens

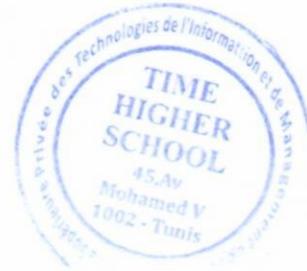
P/L'administration

Le Secrétaire Général

Tunis le,

Demande de Capitalisation des Crédits
en classes de Licences

Année Universitaire : 2024/2025

MATRICULE	
NOM	
PRENOM	
NATIONALITE	
SPECIALITE	
CLASSE ACTUELLE (2024-2025)	
Mail	
N° TEL	



[Signature]
Le Secrétaire Général

Mes crédits non capitalisés sont les suivants :

Matière	Classe	Année Universitaire
1).....
2).....
3).....
4).....
5).....
6).....
7).....
8).....

NB : Cette demande doit être soigneusement remplie et présentée au Service des Examens au plus tard le lundi 9 juin 2025.

Signature de l'étudiant